

Je voudrais vous inviter à un voyage en Égypte du temps de l'esclavage par l'intermédiaire et le prisme du Malbim. Il nous plonge dans un univers complètement différent de ce que nous percevons du sens simple de la Torah. Ce périple avec l'aide de D-ieu où plutôt ce périple que D-ieu va nous dévoiler lui-même va commencer par l'esclavage puis par la naissance de Moshé suivie des dix plaies, de la sortie d'Égypte et du don de la Torah en finissant par la construction du Mishkan, d'une manière extraordinaire.

Meïr Leibush ben Jehiel Michel Weiser (Volochnysk, Volhynie 7 mars 1809-Kiev, 18 septembre 1879), connu par son acronyme **Malbim** (hébreu : מלבי"ם), est un rabbin russe, et commentateur de la Torah. Le nom "Malbim" dérive des initiales de son nom.

Parachat « Shémot »

Explications du Malbim

Chapitre 1 Verset 9

"Et le roi dit à son peuple: voici le peuple d'Israël est plus nombreux et plus puissant que nous"

Question: du fait qu'il est dit: "**le peuple est plus nombreux**" cela veut dire donc qu'ils sont déjà en expansion et plus nombreux que le peuple égyptien. Comment peut-il être dit alors dans le verset suivant « **venons, ingérons nous contre ce peuple de peur qu'il se multiplie?** »

Réponse: le verset commence à parler des intentions de Pharaon et de son plan diabolique. Puis le verset va parler des souffrances que les enfants d'Israël ont subies. L'intention du verset est de raconter l'enchaînement des événements et de montrer combien était grande la méchanceté de Pharaon et de son peuple afin de justifier le terrible décret qui allait s'abattre sur l'Égypte et les redoutables plaies qui allaient découler de ce décret afin de balayer cette question que nombre de personnes se sont posées:

- "puisque l'exil a été décrété depuis l'époque de Avraham notre patriarche, et aussi l'esclavage et les souffrances qui en découlent, les égyptiens n'étant que les émissaires que D-ieu a choisis, pourquoi ont-ils été punis?"

Pour anticiper cette question, le verset montre et dévoile qu'ils étaient, par leurs actes, susceptibles de mériter cette terrible punition". Ainsi, le verset dévoile le complot fomenté par Pharaon à son peuple: "**Voici ce peuple est plus nombreux et plus puissant que nous**". Cela ne veut pas dire qu'il s'était déjà multiplié car plus tard il va dire "**de peur qu'il se multiplie**", mais le verset dévoile le prétexte que Pharaon va dire à son peuple afin d'asservir les hébreux.

De plus, même à la sortie d'Égypte, les enfants d'Israël ne seront jamais aussi nombreux que les égyptiens car ceux-ci étaient d'une puissance et d'une multitude incroyable. En fait les mots "**le peuple d'Israël était nombreux**" veulent exprimer qu'ils se multipliaient d'une manière exponentielle plus que les égyptiens car de soixante-dix ils sont passés à sept mille qui est une proportion cent fois plus de ce qu'ils étaient au départ au contraire des égyptiens qui

n'augmentaient pas dans cette proportion aussi vertigineuse mais plutôt de l'ordre du double sans pour autant dépasser la population égyptienne.

Chapitre 1 verset 10

"Préparons-nous à nous ingénieur contre lui de peur qu'il se multiplie"

Car à la fin, il va se multiplier d'une manière exceptionnelle et malgré qu'ils sachent pertinemment que même s'ils se multiplient, ils ne pourront jamais se révolter contre les égyptiens car l'Égypte est un grand pays composé de nombreux peuples. Le seul souci qu'ils pourraient avoir maintenant, est que si une guerre éclate alors les hébreux auraient la possibilité de se rajouter à leurs ennemis et pourraient s'échapper de la terre d'Égypte. Et il est évident que même si une guerre survenait, ils n'auraient jamais peur qu'ils soient attaqués par les hébreux et qu'ils envahissent leur pays. Mais la seule crainte qu'ils avaient était que les hébreux avaient une envie profonde de quitter l'Égypte pour retourner vivre en terre d'Israël car ils ne sont jamais venus en Égypte pour s'y installer comme il est écrit: "**pour résider dans la terre, nous sommes venus**" (et non pour nous y installer).

Seulement les égyptiens ne voulaient pas les laisser retourner dans leur terre car leur intention était de les asservir, jusqu'à ce que même du temps de Yossef, les enfants d'Israël ne pouvaient sortir pour enterrer leur patriarche sans l'autorisation de Parrho, les obligeant à laisser leurs progénitures et leurs troupeaux en terre de Gochen en tant que garantie de leur retour en Égypte.

Et Yaacov et Yossef au moment de leurs morts leur ont promis que D-ieu les ramènerait vers la terre de leurs ancêtres car ils ne pouvaient pas sortir d'eux-mêmes du fait de l'emprise physique et psychologique des égyptiens. Et donc la guerre était le seul moyen pour eux de se dégager de leur emprise afin de remonter en terre d'Israël.

A cause de cette crainte, Parrho a voulu établir un plan d'action: "**voici le peuple des enfants d'Israël**" c'est-à-dire, du fait qu'ils étaient un peuple différent et autonome qui refusait de se mélanger aux égyptiens et de se marier avec eux car ils espéraient à tout moment repartir chez eux. Pour cela, Parrho avait de quoi se soucier pour le futur. Et pour cela, a été dévoilé le complot machiavélique du méchant roi et de son peuple car en fait ils ne cherchaient qu'un prétexte pour pouvoir les asservir.

1/ car maintenant ils n'ont absolument pas multiplié comme ils le craignent. Ce n'est qu'une crainte potentielle et non réelle comme Parrho le dit: "**de peur qu'il se multiplie**" dans le futur ».

2/ car même au moment où ils sont devenus nombreux, les égyptiens n'avaient pas peur de leur puissance et n'imaginaient en aucun qu'ils partiraient en guerre contre eux. Pour cela, ils ont dit: "**De peur qu'une guerre éclate**". Car le mot "mikré" en hébreu désigne un accident, un événement inhabituel selon les lois de la nature. C'est-à-dire que cette supposition d'une guerre serait un véritable événement inattendu et imprévisible. Pour cela le mot est employé au pluriel "tikrahéna" car il faudrait une suite plus que hasardeuse, d'événements pour en arriver à une guerre car d'une manière normale il est impossible qu'un peuple puisse en arriver à aller en guerre contre la plus grande puissance du moment.

3/ et même s'ils se multiplient d'une manière anormale et qu'il survienne une guerre tout aussi improbable, ils n'auraient jamais eu peur que les enfants d'Israël puissent leur faire du mal. La seule crainte qu'ils puissent avoir, est qu'ils réussissent à s'enfuir

et à ce moment si les hébreux avaient voulu rentrer chez eux, les égyptiens n'auraient eu aucune raison légale de les contraindre à rester. Aucune loi ne pouvait les empêcher de partir. Car ils ne sont venus en Égypte que pour y séjourner non pour s'installer et prendre l'identité égyptienne.

Et donc le fait de vouloir les empêcher de partir est pure méchanceté qui allait contre les lois du pays et à plus forte raison toutes les ruses qu'ils ont déployées pour les asservir en tant qu'esclaves et les faire souffrir, il n'y avait pas plus grande acte criminel que cela.

Chapitre 1 - verset 11

"Et ils ont placé sur lui des princes d'impôts afin de le faire souffrir par leur fardeaux et ils construisirent des villes d'engrangement...."

Après que la Torah ait raconté le complot machiavélique des égyptiens, elle commence à raconter pourquoi ceux-ci ont mérité de recevoir ces terribles punitions pour avoir fait souffrir les enfants d'Israël, car ces souffrances qu'ils leur infligeaient étaient beaucoup plus terribles que ce qui avait été décrété au moment de l'alliance avec Avraham notre patriarche, l'alliance "d'entre les morceaux" où il est écrit: **"ils les serviront"**, c'est-à-dire que Israël servira les égyptiens de leur plein gré en leur donnant un impôt d'eux-mêmes comme tous les étrangers résidant en Égypte qui donnaient un impôt au roi.

Pour cette raison, il n'est pas écrit dans le verset: **"et ils placèrent sur eux des impôts"** car ils donnaient déjà l'impôt de leur plein gré mais il est écrit: **"et ils placèrent sur eux des princes d'impôt"** qui sont des oppresseurs qui les oppriment et les obligent à payer toutes sortes d'impôts selon les volontés de ceux-ci. Et il est connu que ce genre de collecteur d'impôt "sucent" le sang des pauvres c'est-à-dire les taxent d'une manière exagérée et outrageuse car sans défense et il faut à chaque fois leur donner des "pots de vin" afin qu'ils n'alourdissent pas leurs charges. Et c'est cela la réalité des mots **"afin de le faire souffrir par leurs labeurs"**, c'est-à-dire **le labeur des collecteurs** car le fardeau qu'imposait les collecteurs était beaucoup plus pénible que les impôts eux-mêmes.

Et ce fardeau n'est pas venu en conséquence du fait qu'ils ne voulaient pas donner l'impôt, car d'eux-mêmes, ils le donnaient sans que les collecteurs aient besoin de les opprimer. En fait ils n'agissaient ainsi que pour faire souffrir gratuitement le peuple. Et c'est ce qui est écrit à propos de l'alliance d'avec Avraham notre patriarche, où il est dit: **"et aussi le peuple qui vous asservira, je le jugerai"**. Il ne sera pas seulement jugé sur la souffrance causée par l'esclavage, mais aussi sur la nature de l'esclavage si elle était anormalement supérieure à la souffrance infligée selon les lois du pays.

Et après tout cela, ils ont commencé à les asservir physiquement: **« ils construisirent alors des villes d'engrangement pour Parrho »**. Car à partir du moment où la loi a été fixée qu'1/5 ème de la récolte appartenait à Parrho, ils avaient des réservoirs remplis de récoltes et ils se mirent à obliger les hébreux à construire des villes entières de réservoirs où ils entassaient toutes les récoltes du roi.

Nos sages disent que le nom de ces villes Pithom et Ramsès montrent que ces villes étaient construites à des endroits où le sol n'avait aucune stabilité, faits d'eau et de sable se transformant en boue et sable mouvant. Et chaque hébreu qui commençait à construire les fondations se faisait écraser par les pierres et avaler par le sol. Car le but de ces constructions était de faire travailler les esclaves d'un travail sans fin et sans but afin de les faire souffrir encore plus.

Chapitre 1 verset 12

"Et comme ils le faisaient souffrir ainsi il se multipliait et ainsi il débordait de ses limites et ils étaient dégoûtés à cause des enfants d'Israël"

Et toutes les souffrances que les égyptiens ont fait subir aux enfants d'Israël n'ont pas pu empêcher cette multiplication exponentielle du peuple d'Israël et plus ils les affaiblissaient plus ils étaient puissants. Alors la haine s'est emparée des égyptiens car jusqu'à présent toute leur intention n'était que de les empêcher de fuir mais plus le temps passait plus la haine aveuglait les yeux des égyptiens.

Chapitre 1 verset 13

"Et les égyptiens asservissaient les enfants d'Israël par un travail épuisant"

Et alors les enfants d'Israël ont été soumis à l'esclavage physique de tout instant. Et pas uniquement au service royal mais ils étaient assujettis aux travaux de tous les égyptiens et étaient devenus les esclaves des esclaves n'appartenant à aucune autorité administrative. Tous pouvaient les prendre de force pour leurs services sans que les autorités de l'Égypte ne disent quoi que ce soit. Et puis il y a eu une deuxième étape dans l'asservissement des enfants d'Israël, car ce n'était plus un asservissement utile pour les besoins des égyptiens mais cela s'était transformé en travail inhumain sans limite et sans but seulement afin de les épuiser physiquement et moralement.

Chapitre 1 verset 14

"Ils rendirent amère leur vie par un travail dur avec la fabrication du ciment et des briques et de tous travaux de champ qu'ils effectuèrent avec dureté"

Le but de l'esclavage était de rendre amère leur vie et le verset explique que la nature du travail était d'une pénibilité incroyable à fabriquer de l'argile et des briques et ce travail forcé était dans toutes sortes de travaux des champs afin de les empêcher de se reproduire et chaque travail était effectué de manière à briser le corps et l'esprit sans repos et par cela le verset nous dévoile que tous les égyptiens se sont associés pour briser les hébreux, pour cela eux-aussi ont été inclus dans les châtiments que va recevoir l'Égypte.

Chapitre 1 verset 15

"Et le roi d'Égypte dit aux sages-femmes hébreux dont leurs noms sont pouah' et chiffra"

Selon le sens simple il faut comprendre le verset ainsi: et le roi d'Égypte dit aux sages-femmes égyptiennes qui accouchaient les femmes hébreu. Et non " et le roi dit aux sages-femmes qui sont elles-mêmes hébreux". Car pour quelle raison dévoilerait-il son complot aux hébreux eux-mêmes?

Il y avait deux sortes de sages-femmes:

- 1/ une catégorie qui s'occupait de l'accouchement en lui-même qui s'appelait "chiffra".
- 2/ une autre catégorie qui s'occupait à couper le cordon ombilical et de nettoyer le bébé qui s'appelait "pouah".

Il n'est pas possible d'expliquer qu'il s'agissait en fait que de deux personnes car le peuple était trop nombreux. Mais le verset parle de deux sortes de sages-femmes ou bien que ces deux personnes étaient les chefs des sages-femmes. Et ce que le verset mentionne que Parrho leur a parlé sans expliquer ses paroles est parce qu'il leur répète ce qu'il a déjà dit auparavant aux égyptiens "voici le peuple d'Israël est nombreux et puissant" et le complot qu'il a fomenté. Et maintenant il le répète aux sages-femmes afin d'agir pour ne pas qu'ils se multiplient.

Chapitre 1 verset 16

"Et il dit: au moment où vous accoucherez les hébreux et vous verrez sur le siège d'accouchement si c'est un garçon et vous le tuerez et si c'est une fille et vous la laisserez vivre"

Son complot était de tuer les garçons au moment de la naissance pour cela, il n'est pas précisé à ce moment " et il a ordonné aux sages-femmes" comme il est écrit plus tard lorsque Moshé est né:" et il a ordonné à tout son peuple" car ce n'était pas un ordre mais un conseil afin qu'elles accomplissent ces assassinats en secret et que personne ne le sache. C'est cela la différence entre un ordre et un conseil. Si cela avait été un ordre, les sages-femmes auraient été condamnées à mort pour ne pas avoir accompli les directives royales car cela aurait été considéré comme une rébellion à l'ordre du roi. Et si celui-ci avait voulu le faire aux yeux de tout le monde, il ne l'aurait pas fait au moyen des sages-femmes mais il aurait demandé à tout égyptien de jeter tout bébé dans le fleuve. Seulement au commencement, il n'a pas osé faire ce genre d'atrocité aux yeux de tous, pour cela, il a demandé sans ordonner aux sages-femmes de le faire croyant que leur haine des hébreux suffirait pour accomplir leur forfait.

Chapitre 1 verset 17

"Et les sages-femmes craignaient D-ieu et n'ont pas fait ce que leur avait conseillé le roi d'Égypte et elles ont fait vivre les nouveau-nés"

Du fait que cela n'était pas un ordre et que tout dépendait uniquement de leur choix, jusqu'à ce que la responsabilité leur incomberait, alors ils craignirent Elokim, la conduite divine de la nature, c'est-à-dire les conséquences de leurs actes et non D-ieu, et donc "et elles n'ont pas fait comme il leur avait demandé" et non seulement qu'elles n'ont pas tué les bébés mais au contraire "et elle faisaient vivre les enfants" c'est ce que la deuxième sorte de sages-femmes appelé pouah' a accompli. Elle avait pour fonction de donner les premiers soins au bébé. Et nos sages expliquent qu'elles allèrent jusqu'à leur donner à boire et à manger car pourquoi avoir besoin de préciser "et elles les faisaient vivre"? Cette information est en trop car cela était leur attribution habituelle de les aider à respirer...seulement cela voulait dire qu'elles leur donnaient aussi à manger et à boire.

Chapitre 1 verset 18

“Et le roi d'Égypte appela les sages-femmes et leur dit: pourquoi avez-vous fait cette chose de donner subsistance aux bébés”

Il ne leur a pas demandé: pourquoi vous n'avez pas fait ce que je vous ai demandées c'est-à-dire de tuer les bébés puisque elles ont fait encore pire en leur donnant de quoi subsister et sur cette acte, elles ne pouvaient prétexter qu'elles avaient peur d'accomplir l'ordre royal.

Chapitre 1 verset 19

"Et les sages-femmes dirent à Parrho que les femmes hébreux ne sont pas comme les égyptiennes car elles connaissent la science de l'accouchement et avant que viennent les accoucheuses, elles avaient déjà enfanté"

Elles lui ont répondu sur ce qu'il avait demandé: **"pourquoi avez-vous donné subsistance aux bébés?"** Sur cela elles répondirent **"car les femmes hébreux ne sont pas comme les égyptiennes"** c'est-à-dire qu'elles étaient aussi spécialistes que des sages-femmes et donc il était impossible de les tromper au risque d'être découvertes et suspectées et donc nous étions obligées de faire les soins habituels. Et pour le fait que nous ne les avons pas tué est du fait que **"car avant que nous arrivions elles avaient déjà accouché"**.

Chapitre 1 verset 20

“Et D-ieu fit du bien aux sages-femmes et le peuple s'est multiplié et est devenu très puissant”

Il nous est enseigné que Parrho avait compris en vérité qu'elles n'avaient pas tuer les bébés du fait qu'elles craignaient D-ieu et que son intention n'était que de leur faire du mal. Mais uniquement "parce que D-ieu leur a fait du bien" en les protégeant du mal que voulait leur faire Parrho qu'elles ont pu rester en vie et ainsi D-ieu leur a donné leur salaire dans ce monde-ci. Mais lorsque Parrho a vu que le peuple se multipliait et devenait puissant " et il s'est multiplié et est devenu nombreux" alors....

Chapitre 1 verset 21

“Et ce fut du fait que les sages-femmes craignaient D-ieu alors il leur fit des maisons”

Alors Parrho a changé ses plans et a abandonné l'idée de tuer les bébés par l'intermédiaire des sages-femmes en secret et il lui est devenu obligatoire de décréter ces assassinats aux yeux de tout le monde malgré que cela soit une honte. Et pour cela, le plan machiavélique a commencé par la construction de maisons spéciales où les sages-femmes étaient confinées "alors il leur fit des maisons" afin que les égyptiens soient au courant en temps réel quand une femme hébreux accouchait car ils avaient posés des gardes à l'entrée de ces maisons et au moment de l'accouchement, les sages-femmes quittaient leur maison pour aller dans la maison de la femme enceinte et ainsi les égyptiens étaient prévenus et arrivaient au bon moment pour prendre le bébé.

Chapitre 1 verset 22

"Et Parrho ordonna à tout son peuple en disant: tout garçon né vous le jetterez dans le Nil et toute fille vous les laisserez vivre"

Alors Parrho a ordonné à tout son peuple: de conseil secret il en a fait un décret royal obligatoire sous peine de mort. Que tout celui qui verrait les sages-femmes sortir de leurs maisons devait les suivre afin de jeter le bébé dans le Nil si c'est un garçon.

Le Malbim Paracha "Shémot" chapitre 2

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 1

"Et un homme de la maison de Levi est allé et a pris la fille de Levi".

Ici, il n'est pas mentionné qui est l'homme et quel est le nom de sa femme car ceci va être mentionné plus loin **"et Amaram pris yokhéved pour femme"**. Et cela sera de nouveau mentionné dans le livre des nombres **"Et le nom de la femme de Amram est Yokhéved la fille de Levi que "otta" a enfanté à Levi en Égypte"**. Car dans ce dernier verset il est enseigné que Yokhéved n'était pas la tante de Amram par sa mère, qui est interdite pour les enfants de Noah. Car Yokhéved était en fait la demi-sœur de Kéhat le père de Amram car sa mère s'appelait "otta" une deuxième femme qu'avait pris Lévi. De même il est impossible de dire qu'à ce moment précis, Amram a pris pour la première fois Yokhéved en tant que femme car elle lui a déjà enfanté Aharon et Myriam. Car en fait après que Parrho est décrété de jeter tous les bébés dans le Nil, tous les hébreux ont décidé de se séparer de leurs femmes et Myriam a alors dit à son père que son décret était plus terrible que celui de Parrho qui lui n'en voulait qu'aux garçons et que lui "tuait" même les filles. Alors Amram a décidé de reprendre sa femme et tous l'ont suivi. Car au moment du décret, il avait été décrété que tout celui qui cacherait un bébé serait passible de la peine de mort et donc tous les hébreux avaient renvoyé leurs femmes dans une autre ville afin qu'elles soient en groupe isolées de leurs maris. Et ceci a été su des égyptiens et ainsi ils ont arrêté de rechercher dans les maisons des hébreux. Et cette situation a duré plusieurs mois jusqu'à ce que Amram qui était prophète et le grand de sa génération aille lui-même rechercher dans l'autre ville sa femme "et un homme de la maison de Lévi est parti" pour se remarier de nouveau avec elle "et il a pris la fille de Lévi" et ainsi ont fait tous les enfants d'Israël.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 2

"Et la femme conçut et enfanta un fils et elle a vu qu'il était bon et elle le cacha trois mois".

Même après qu'il ait été connu des égyptiens que les hébreux avaient repris leurs femmes, ils n'ont pas recommencé de suite à vérifier s'il leur était né un fils ou non car avant neuf mois, il est impossible qu'un enfant puisse naître puisque les femmes avaient été délaissées jusqu'à présent par leurs maris. Et ils n'ont repris leurs recherches que neuf mois après. Et cela ne fut que par la providence divine que Yokhéved enfanta au bout de sept mois. Pour cela, elle a pu

le cacher trois mois et pour cela le verset raconte qu'elle a vu que son bébé était bien formé bien qu'il soit né qu'après sept mois.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 3

“Et elle ne put le cacher plus longtemps et elle lui prit une corbeille en osier qu'elle enduisit d'argile et de goudron et plaça le bébé dedans et elle posa la corbeille dans les joncs sur la rive du Nil”

Car neuf mois après leur deuxième mariage, les égyptiens ont recommencé à fouiller les maisons des hébreux à la recherche de nouveaux nés.

"Et elle lui prit une corbeille en osier". Selon le Midrash, les trois mois depuis la naissance de Moshé le sept Addar, se sont terminés le sept Sivan, le même jour où plus tard Moshé montera dans la montagne de D-ieu et où seront données les tables de la loi. Il est fait allusion dans cette corbeille, "Téva", à la nature et à la réalité intégrale de Moshé Rabbénou. Car un homme est constitué de l'association d'un corps et d'un esprit. Et cet esprit est enfermé dans le corps qui est sa prison. Et après la faute du premier homme, se sont incrustées les forces animales produites par le corps dans l'esprit. L'âme animale, le Néfech, s'est attachée jusqu'à ne faire qu'un avec l'âme spirituelle qu'est le rouah', ne pouvant plus se séparer d'elle si ce n'est par la disparition du corps au moment de la mort physique. Cependant Moshé Rabbénou était au niveau spirituel du premier homme avant la faute. Son âme était séparée de son corps et pouvait se dépouiller de son vêtement corporel à tout moment. Sa conscience étant comme une princesse résidant dans un palais ayant la possibilité à tout moment de quitter le palais comme bon lui semble. Et il est habituel dans le langage allégorique des sages, de comparer le corps à un bateau qui ferait traverser à l'âme divine la vie, qui est une mer houleuse qui fait tanguer ce bateau qu'est le corps physique. Car de la même manière qu'il est impossible à un animal de traverser la mer si ce n'est à l'aide d'un bateau, car l'eau est un élément différent de la matière organique qui elle, est faite des quatre éléments eau-terre-feu-air. Ainsi il est impossible à l'âme spirituelle de surnager, de flotter, de planer dans ce monde fait uniquement de matière, si ce n'est habillée d'un vêtement de matière qui est le bateau issu de ce monde de la matière qui va faire traverser les chemins de la vie à l'âme. Cependant le bateau de Moshé qui est son corps avait la particularité que l'élément "air" qui le constituait, était très présent et vigoureux et donc permettait à sa conscience de flotter comme la corbeille en osier qui flotte sur les eaux.

"Et elle l'enduisit d'argile et de goudron"

Cela est une allusion à son habit corporel. Cette corbeille symbolisant le corps de Moshé. elle était composée d'osier qui est une matière où l'élément "air" domine l'élément "terre" qui est pesant. Elle ne l'a pas posée au milieu de l'eau uniquement sur la rive du fleuve et dans les roseaux pour rappeler que cet homme divin, son âme ne traversera pas les eaux tumultueuses de la vie et ses vagues de désirs car de cette eau, il va être retiré et se tiendra toujours sur les rives et les roseaux, séparé des eaux tumultueuses et amères. Et sur cela il est dit:

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 4

"Et sa sœur s'est tenue au loin pour savoir ce qui allait lui arriver"

Nos sages expliquent que tout ce verset est une allusion à la présence divine. Car l'âme qui est une partie divine supérieure, a une sœur dans les hauteurs du firmament qui est la présence divine, la chékhina, et sa qualité est de surveiller les âmes précieuses qui sont en fait ses âmes sœurs et elle ne se sépare jamais d'elles. Et bien qu'elle se tienne éloignée d'elles dans les mondes supérieurs, elle se tient en permanence sur ces âmes. Et ainsi avec Moshé notre maître, la présence divine se tenait au loin pour savoir et surveiller ce qui allait lui arriver.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 5

"et la fille de Parrho est descendue"

Maintenant la Torah va expliquer quelles sont les raisons qui ont fait que Moshé a été sauvé.

1/ D-ieu a fait en sorte que : **"Et la fille de Parrho est descendue"** bien qu'elle soit la fille du roi et qu'elle doit rester logiquement dans son palais, elle a eu la condescendance à descendre de son statut de princesse pour se laver dans les eaux du Nil dans un endroit libre de tout accès ou tout le monde pouvait se trouver car sans cela la sœur de Moshé n'aurait pu la rencontrer.

2/ ses jeunes filles ne l'accompagnaient pas car " et les jeunes femmes se promenaient au bord du Nil". Car si elles accompagnaient la princesse, celle-ci aurait eu peur de transgresser l'ordre de son père sous peine de mort.

3/ bien que la corbeille de Moshé se trouvait dans les joncs " elle a vu la corbeille".

4/ elle l'a retirée des eaux par l'intermédiaire de sa servante, fille d'un niveau bas dans la hiérarchie des servantes " Et elle envoya sa servante pour prendre la corbeille". Car ainsi, elle n'a pas eu honte de prendre l'enfant contre l'ordre royal. Car il y a une différence entre "né'arot" des jeunes filles qui l'accompagnaient car celles-ci sont des jeunes filles d'une lignée importante qui sont données à la princesse pour son honneur alors que les hamaot, les servantes sont des jeunes filles du peuple pour réellement la servir.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 6

"Et elle a ouvert la corbeille et elle l'a vu l'enfant"

Le fait de redoubler le complément d'objet pour le même verbe (et elle "l'"a vu "l'enfant") veut enseigner qu'elle a vu deux choses, son apparence physique et son apparence spirituelle.

1/ elle a vu sa matière, son apparence physique c'est-à-dire que l'enfant était beau physiquement sain et robuste.

2/ elle a perçu la vision de sa forme au moyen de son esprit c'est-à-dire qu'il avait une forme élevée d'énergie divine et c'est sur cette perception de l'esprit que nos sages ont enseigné qu'elle a vu dans le berceau avec Moshé, la présence divine, la chékhina.

"Elle a vu le "bébé" et "l'enfant" pleurait"

Par la vision physique elle a perçu sa matière qui était un bébé qui venait de naître. Malgré cela, elle a compris en entendant ses pleurs qu'il avait déjà les stigmates d'un enfant dont ses forces se réveillent et qui a déjà des émotions profondes qui est le propre d'un enfant et non d'un bébé. Et pour cela " et elle a eu de la compassion pour lui". Car il y a une différence entre les expressions "khamal" qui indique une émotion qui naît à cause de la valeur intrinsèque de l'objet ou de la personne qui se trouve devant nous qui dégage d'elle-même une émotion spéciale que l'on a envie de préserver. Ce qui n'est pas le cas avec les expressions " khossé" qui exprime la pitié et "rah'amim" qui exprime la clémence qui sont des émotions qui tirent leur source de l'âme animale qui sont des pulsions de la personne elle-même qui sont produites par son cœur en réaction à la souffrance que la personne perçoit chez l'autre. Ces deux émotions ne se trouvaient pas ici. Simplement cette sensation de ne pas abîmer et de protéger quelque chose de très précieux. Et sur le fait que cela était un enfant non désiré et donc abandonné, elle dit : **"c'est un enfant hébreu"**. Un enfant parfait, "casher" qui a été abandonné par ses parents contraint et forcé à cause du décret royal.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 7 "et sa sœur dit à la fille de Parrho"

Le fait que sa sœur ait eu la force de s'approcher et de parler à la fille de Parrho sans aucune crainte alors que le décret de Parrho était de tuer tout enfant hébreu était la conséquence de la providence divine. De même " et je vais aller rechercher pour toi une femme qui allaite de parmi les femmes hébreux". C'est-à-dire que si tu laisses le bébé à une égyptienne, celle-ci risque de le tuer discrètement par haine des hébreux, pour cela, il y a besoin d'une femme hébreu mais même dans ce conseil, il y aura la crainte que les égyptiens le capturent pour le tuer, sur cela elle lui dit: " et elle allaitera pour toi l'enfant". Pour toi, cela veut dire d'une manière que les égyptiens reconnaîtront qu'il est ton enfant et ainsi, ils ne tenteront pas de lui faire du mal.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 8

"Et la fille de Parrho lui dit "va" et elle est allé avec célérité et elle appela la mère de l'enfant"

La célérité évoque la notion de zèle de force et de maturité du corps plus qu'une Néhara, jeune fille car par son action, Myriam a montré que son esprit était arrivé à la perfection ainsi que son corps.

"et elle appela la mère de l'enfant". Et par la providence divine, il est advenu que Moshé puisse grandir dans la maison de son père et ainsi reconnaître son peuple et ses racines.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 10 "et l'enfant grandit"

Et ce fut aussi, la providence divine qui a fait que même après que l'enfant ai grandi et que la mansuétude qui avait été réveillée dans le cœur de la fille de Parrho au moment où elle avait trouvé le bébé seul et abandonné, s'était arrêtée, qui a fait qu'elle l'ait quand même pris en tant qu'enfant. Autre providence divine fut qu'il soit amené dans le palais du roi pour y grandir et apprendre ainsi la sagesse égyptienne et devenir par cela un conseiller très recherché faisant partie de la famille royale. Et à cause de cela, D-ieu a fait en sorte qu'il n'oublie pas son peuple et ses racines par le fait qu'il se soit fait appeler Moshé, nom qui rappelle qu'il a été retiré des eaux. Car le nom "Moshé" est l'association de 2 noms : "mo" eau en égyptien et "ché" sortir, sauver en égyptien. Et donc ce nom évoque et en égyptien et en langage sacré, le fait qu'il ait été sauvé des eaux. Et par cela, il a été inscrit au plus profond de son esprit qu'il était un hébreu de même que tous les hébreux savaient qu'il était un des leurs.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 11

"Et Moshé grandit et sortit vers ses frères"

La Torah raconte la qualité de justice que Moshé avait en lui et comment dès son plus jeune âge, il avait toutes ses bonnes qualités qui le prédestinaient à tous les honneurs qu'il allait recevoir. Car bien qu'il ait grandi dans le palais royal et que le peuple d'Israël à ce moment, était le peuple le plus méprisé et le plus rabaissé, il ne s'est pas détourné des hébreux et est sorti à leur rencontre du fait qu'il était leur frère. A l'inverse de la nature humaine qui fait que plus on devient grand plus on s'éloigne de ses proches les plus pauvres. Et cette qualité est mentionnée par ces mots " et il a vu leurs souffrances". Et aussi par ces mots " et il a vu un égyptien frappé un hébreu de parmi ses frères". Car bien qu'il ait grandi parmi les égyptiens et qu'il vivait avec eux, il les considérait comme des étrangers et lorsque l'hébreu a été frappé, il en a ressenti de la souffrance comme un homme qui prend automatiquement partie pour son frère, sa réalité et sa chair. Et sur l'égyptien, il a fait abattre sa colère car au fond de lui, il méprisait ce peuple. Et en voyant un de ses frères important à ses yeux se faire frapper par l'égyptien, il ne put retenir sa colère issue de cette injustice.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 12

"Et Moshé a tourné son regard ici et ici et il a vu qu'il n'y avait pas d'homme alors il a frappé l'égyptien et l'a enfoui dans le sable"

Le verset raconte que Moshé a reçu à ce moment "l'esprit saint" pour tuer ce mécréant et sauver une personne de son peuple. Et pour ne pas dire qu'il a agi sans réflexion et sous le coup de la colère, ceci n'étant pas une éloge pour lui, le verset précise qu'il s'est tourné ici et ici, car il a agi en pleine conscience et il savait qu'il se mettait en danger si quelqu'un l'apprenait et alors il frappa l'égyptien pour sauver une personne de son peuple. Nos sages dans le Talmud expliquent qu'en fait l'égyptien était condamné à mort par le fait d'avoir frappé un Israël. Mais le Rambam précise qu'il n'est condamnable que selon les lois du ciel. Et pour cela le Midrash explique qu'à ce moment, Moshé s'est tourné vers le palais de justice qui se trouve dans les cieux et a vu qu'il n'y avait pas d'homme qui puisse le condamner mais qu'il y avait les anges et il a discuté avec eux pour connaître sa sentence. Mais selon une dimension plus

profonde " il a vu qu'il n'y avait pas d'homme" fait allusion à Moshé lui-même, il s'est vu non pas comme un homme mais comme une entité angélique, alors il a compris sa puissance spirituelle à ce moment et l'a tué par son énergie spirituelle en prononçant le nom divin explicite :

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 13

"Et il est sorti le deuxième jour et voici deux hommes hébreux se disputaient et il a demandé au méchant : pourquoi frappes tu ton ami ?"

Et bien que Moshé ait vu que la souffrance de ses frères l'a amenée à se mettre en danger, il ne s'est pas empêché de sortir le deuxième jour.

"et il a vu deux hommes hébreux se disputer"

Le mot "nétsim" fait référence à une bagarre alors que le mot "riv" fait référence à une dispute verbale.

"il a dit au méchant : pourquoi frappes tu ton ami ?" car deux amis qui se trouvent dans une situation difficile vont s'aimer et s'entraider naturellement et ils n'en arriveront jamais à se disputer. Pour cela, il l'a nommé méchant car il aurait dû faire corps avec son ami au lieu de se disputer. Et par cela, Moshé a compris qu'il avait en lui l'amour de la justice et qu'il était capable de conduire le peuple.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 14

"Et le méchant lui a dit : qui t'a placé en tant qu'homme prince et juge sur nous? »

C'est-à-dire que pour se permettre de réprimander et de juger il faut être une de ces trois personnes: soit être un homme, c'est-à-dire être adulte et respecté aux yeux du peuple afin qu'il puisse recevoir tes réprimandes ou bien être un prince nommé pour diriger les gens de force ou être un juge que l'on accepte afin d'être jugé dans notre dispute. Et toi puisque tu n'es ni un homme adulte ni un prince nommé sur nous de force et ni un de nos juges, tu viens te mêler à une dispute qui n'est pas la tienne, " il est évident que ton intention est de me tuer avec préméditation comme tu as tué l'égyptien", et pour cela " et tu as trouvé prétexte pour me tuer ".

"et ainsi la chose a été su"

Car au départ, il pensait que personne ne l'avait vu tuer l'égyptien. Les sages expliquent que le fait que la chose a été su fait plutôt référence à lui-même : car il ne comprenait pas pourquoi son peuple souffrait tant, quelle faute avait-il pu commettre plus grave que celles des autres peuples pour recevoir une telle punition ? C'est-à-dire que Moshé n'avait pas peur de son acte car il avait agi selon la loi pour sauver une personne en danger et il est certain que D-ieu le protégerait de toute conséquence négative due à son acte. Mais du fait qu'il a compris que le

peuple a été frappé car il le mérite, conséquence de ses fautes, alors Moshé a commencé à se soucier que peut-être D-ieu ne lui viendrait pas en aide et pour cela il a eu peur.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 15

"Et Parrho a connu la chose et il a voulu tuer Moshé et Moshé s'est enfuie à cause de Parrho et il s'est installé dans le pays de Mydiane et s'est assis sur le puits"

Du fait qu'il n'y a pas écrit " et Parrho a recherché Moshé pour le tuer "mais " et il a voulu tuer Moshé", nos sages ont appris que Moshé avait déjà été capturé et transmis aux mains du bourreau pour être exécuté mais le glaive n'a pas eu de prise sur lui et a pu s'enfuir.

"Et il s'est assis sur le puits"

Même ceci était une conséquence de la providence divine pour lui faire rencontrer sa femme et elle l'a fait en le dirigeant vers le puits comme pour Itshak et Yaacov.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 16

"Et le maître de Mydiane avait sept filles et elles sont venues pour faire abreuver le troupeau de leur père"

Les bergers avaient l'habitude de se rassembler pour faire boire tous leurs troupeaux comme les gens de H'aran le faisaient du temps de Yaacov car les eaux avaient une grande valeur et pour cela, les bergers en voulaient aux filles de Mydiane d'avoir puisé de l'eau pour abreuver leur troupeau avant les bergers. Cependant Moshé a vu que le droit était pour elle sur quatre points.

1/ du fait que le troupeau appartenait au maître de Mydiane et que cette condition qu'avaient dictée les bergers n'était pas de rigueur pour lui du fait qu'il était le maître du pays et donc il avait le privilège de se servir en premier.

2/ du fait qu'elles étaient des filles "sept filles" et donc cela n'était pas convenable de s'attarder auprès des hommes attendant leur tour.

3/ du fait qu'elles sont venues les premières "elles sont venues puiser et remplir les abreuvoirs", et donc les eaux étaient à elles.

4/ cette condition de se réunir pour faire abreuver leurs troupeaux ne tenait que pour les bergers qui travaillaient pour des propriétaires mais elles, venaient faire abreuver le troupeau de leur père.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 17

"Et les bergers sont arrivés et les ont chassées »

Et sûrement que les bergers ont renversé les seaux d'eau qu'elles avaient remplis. Pour cela, " et s'est levé Moshé pour les sauver et a aussi rempli de nouveaux leurs seaux " et il a abreuvé leur troupeau".

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 18

"Et elles sont revenues chez leur père et il leur a dit:" pourquoi vous êtes-vous dépêchées aujourd'hui de revenir?"

"Pourquoi vous êtes-vous empressées? Alors que Itshak a dit à Yaacov: pour quelle raison t'es-tu empressé de revenir ". Il y a une différence entre le mot "pourquoi" "Madoua" et "qu'elle est la raison" "ma taam". "Pourquoi" "Madoua" introduit une recherche de la cause de leur empressement. Et "ma" "quoi" est comme "lama" "pourquoi" qui introduit une question sur le but de son empressement. Itshak n'a pas demandé ce qui a entraîné son retour rapide car il a compris de lui-même qu'il a dû trouver rapidement une bête à chasser. La seule question qu'il avait été pourquoi t'es-tu dépêché de revenir car tout le but de cette mission était pour te fatiguer à acquérir des mérites pour recevoir la bénédiction. C'est-à-dire que tu n'aurais pas dû te dépêcher. Alors que Réouel a demandé sur la raison : pour quelle raison les bergers ne vous ont pas empêchées d'abreuver le troupeau en premier ?

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 19

"Et elles ont dit : un homme égyptien nous a sauvées des mains des bergers et aussi il a puisé pour nous et a abreuvé le troupeau"

elles ont fait les louanges de Moshé en trois points
1/ car il est "homme égyptien", un homme égyptien et donc ne connaît pas ta réputation et par cela son acte était désintéressé.

2/" il nous a sauvées", cela montre son amour pour la justice.

3/ " et il a puisé de l'eau pour nous", non seulement qu'il aime la justice mais il est aussi un homme bon qui dispense le bien.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 20

"Et il dit à ses filles et où est-il ?" C'est-à-dire que s'il était venu avec vous j'aurai pensé qu'il a fait tout cela dans l'espoir de recevoir une rétribution ou pour se faire bien voir aux yeux du maître du pays mais puisqu'il n'est pas revenu avec vous, cela est la preuve qu'il n'a agi que par amour de la justice et est un homme de bien et si cela en est ainsi " pourquoi avez-vous laissé partir un tel homme? Ramenez le et qu'il partage notre repas"

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 21

"Et Moshé accepta de rester avec l'homme et il donna sa fille en mariage à Moshé"
"vayoeil" "et il accepta" : ce mot a pour particularité d'être employé lorsque au départ la personne refuse puis se laisse convaincre. Cela veut donc dire que Moshé ne voulait pas au départ rester à Mydiane et s'il accepta ce n'est pas du fait qu'il était le grand maître de Mydian mais bien parce qu'il était un homme sage et Moshé ne voulait profiter que de sa sagesse car le fait d'être un maître idolâtre allait contre ses principes.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 22

"Et elle a enfanté un fils et il l'appela Guershom car il dit:" étranger j'ai été dans une terre étrangère "

"étranger j'ai été": il est connu que bien qu'il se soit installé en mydiane et ai épousé une femme de mydiane et qu'il se soit enfui d'Égypte à cause de la dénonciation d'un homme d'Israël, il n'a jamais oublié l'amour qu'il portait pour son peuple et ses yeux et son cœur était là-bas à tout instant, espérant le moment propice pour aller les délivrer. Et la terre de mydiane était pour lui une terre étrangère à ses yeux et son installation n'était que précaire.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 23

"Et ce fut dans ces nombreux jours et le roi d'Égypte est mort et les enfants d'Israël ont gémit depuis le dur labeur et ils ont crié et est montée leur cri vers D-ieu depuis le dur labeur"

Selon l'avis de nos sages les mots **"et le roi d'Égypte est mort"** exprime le fait non pas qu'il soit mort mais qu'il devint lépreux. Et du fait que cette période fut pour lui une période de souffrance, ces jours ont été appelés " de nombreux jours". Et à première vue, j'ai pensé que leur déduction s'est construite sur le principe que dans tous les cas où il est décrit la mort d'un roi il est mentionné son nom sans son attribut royal. **"et Shlomo a rejoint ses pères"**. Pour cela, ici où il est mentionné "et le roi d'Égypte est mort", nos sages déduisent qu'il est toujours vivant mais qu'il a la lèpre car un lépreux est considéré comme mort. Et c'est ainsi que le Gaon de Vilna explique cet enseignement de nos sages. Seulement j'ai remarqué que cette règle ne s'applique pas forcément dans notre cas car ce principe est dit dans des cas où il est mentionné " il a rejoint ses pères", donc le verset indique qu'il est déjà mort donc dans un état où sa royauté avait déjà disparue par contre dans une situation où il est écrit " et il mourut", nous trouvons deux exemples qui sortent de cette règle: "et il est mort le roi de Amon". Et aussi " et il a frappé le roi d'Israël et le roi mourut".

Dans tous les cas où il est écrit "dans ces jours", il est fait référence quelques fois à un événement qui se déroule sur une période comme dans " à cette époque il n'y avait pas de roi en Israël" et quelques fois cela fait référence à un moment précis et ponctuel comme dans " et ce fut dans ces jours et Moshé a grandi et est sorti à la rencontre de ses frères".

Par contre lorsqu'il est écrit "dans ses nombreux jours" qui indique une action dans le temps, il n'est pas pensable que cela fasse référence à la mort du roi puisque celle-ci est un moment ponctuel qui ne se prolonge pas dans la durée. Donc, il est certain que dans notre verset il est fait référence à la maladie du roi et non à sa mort en réalité car du fait des souffrances qu'il endurait, ces jours étaient ressentis comme s'éternisant. Et dix jours étaient considérés comme nombreux du fait que pendant sa maladie, le roi d'Égypte faisait égorger trois cent enfants d'Israël chaque jour.

Cependant pour les sages qui pensent que le roi est réellement mort ces mots "et ce fut dans ces nombreux jours" font référence non pas à la situation du roi mais à la situation antérieure où la dureté de l'esclavage a commencé et ce depuis la naissance de Myriam.

Puis à partir de la naissance de Moshé, où le décret de jeter tous les bébés dans le Nil avait été aboli, malgré cela, la dureté de l'esclavage était restée de la même intensité de souffrance, et c'est de cette période qu'il est fait mention par les mots "et ce fut dans ces nombreux jours" depuis la naissance de Moshé et jusqu'à la mort du roi, période de 80 ans, aucun changement d'état ni dans le bien ni dans le mal ne s'est produit si ce n'est la mort du roi qui avait placé sur eux les tortionnaires qu'étaient les princes d'impôts afin de les faire souffrir. Et tous ces jours, le peuple espérait que ce roi qui les martyrisait, meurt afin d'alléger leur charge. Et maintenant qu'il était mort et que le peuple restait dans cette même situation catastrophique d'esclavage, ils ont commencé à ressentir que leur situation était sans espoir et se sont tournés vers **שמח**. Il est écrit dans les statuts royaux que chaque roi d'Égypte se faisait construire de nombreux édifices, des mausolées et des pyramides et à leur mort, ces travaux s'interrompaient automatiquement et le nouveau roi se faisait alors bâtir de nouveaux édifices et pyramides en son honneur. Pour cela les hébreux ont ressenti encore plus leur souffrance et se désespéraient à l'idée de construire de nouveaux édifices. Il y avait aussi une coutume qui prônait un deuil national pour tous les gens du pays. Pour cela, ces esclaves qui étaient abandonnés à leur sort ne pouvaient jusqu'à présent exprimer leur douleur car leurs oppresseurs les en empêchaient par la violence mais maintenant qu'ils s'associent avec les égyptiens dans ce deuil national, ils peuvent exprimer leurs douleurs et tourner leurs cris vers D-ieu. Pour cela " et ils gémirent". Le gémissement est un soupir qui vient des profondeurs du cœur. Et "zahaka" est un cri qui s'élève et qui s'entend. Les Égyptiens pensant qu'ils s'associaient à leurs douleurs. Et par cela, ils se sont éveillés à la délivrance "et leur plainte s'est élevée vers les cieux" bien que la raison de départ était " à cause de la souffrance du dur labeur" car à ce moment, ils n'étaient pas encore dans un total repentir.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 24

"Et D-ieu a entendu leurs cris"

"nahak" exprime une douleur sur la mort de proches. Et ainsi, ils criaient de douleur sur le massacre journalier des enfants et de la mort des hébreux par la construction des villes de réserves de Pithom et Ramsès. Alors " et D-ieu s'est souvenu de son alliance". Car bien qu'il ait décrété sur eux des épreuves et des souffrances mais jamais il n'a décrété l'extermination des hébreux car son alliance s'est tenue pour faire vivre et les faire exister en tant que peuple devant lui.

Parshat Shémot – Chapitre 2- verset 25

"Et D-ieu a vu les enfants d'Israël et D-ieu a su"

Car du fait qu'il ait entendu leurs cris, il s'est tourné vers eux pour leur prodiguer une providence particulière comme il est dit : "tend ton oreille mon D-ieu et écoute, décile tes yeux et regarde".

La vue est destinée aux souffrances physiques des hébreux qui sont visibles extérieurement et la connaissance " et D-ieu a su" s'emploie à propos des souffrances morales et psychologiques, qui peuvent être perçues par l'intellect.